

tionistes, reprendre la Maison de la Bonne Presse; il va en revanche rembourser à M. Féron-Vrau les 1 400 000 fr. que celui-ci a payés ?

Ce serait d'une justice élémentaire.

Eh bien non ! Le liquidateur qui détient tout l'actif de la Congrégation dissoute reprend la maison de la Bonne Presse, mais il ne remboursera pas le prix d'acquisition.

C'est le vol organisé, sanctionné par les juges. Et voilà cependant la sentence qu'ont rendue les juges dans le procès de M. Ménage contre M. Féron-Vrau ! Justice ! que de crimes on commet en ton nom !

Ce qu'on vient de lire est de la *Vie nouvelle*, organe de l'A. C. J. de France.

Nous ajouterons que ce que l'on appelle à Paris la « Bonne Presse » c'est l'ensemble de publications jadis publiées par les Assomptionistes : *Croix, Pèlerin, Cosmos*, etc.

Depuis la publication de l'article de la *Vie nouvelle*, la vente des édifices de la Bonne Presse s'est effectuée par autorité de justice. Ils ont été acquis par la Société Jeanne d'Arc, puissante société par actions établie par M. Féron-Vrau, et qui continuera l'œuvre de la Bonne Presse.

La grande et admirable entreprise fondée par les religieux assomptionistes ne périra donc pas, grâce aux nouveaux sacrifices consentis par les catholiques de France. Et cela est bien consolant. Mais qui ne serait pas indigné et dégoûté, à la pensée de l'iniquité légale qui vient de se consommer pour démolir une grande œuvre catholique et française ?

Bilan géographique de l'année 1907

PAR F. ALEXIS-M. G.

— o —
AFRIQUE (*Suite.*)

MAROC. — Si l'Algérie est tranquille, son voisin de l'ouest est plus agité que jamais. La « question marocaine », de diplomatique qu'elle était l'an dernier est devenue militante pour la France et l'Espagne, chargées d'abord seulement de la police des huit ports marocains.

Grâce à la lenteur de l'action européenne, causée par l'obstructionnisme de certain signataire de l'Acte d'Algésiras, et aussi à la pénurie financière du sultan Abd-el-Aziz, le fanatisme